



**PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES
COMITÉ DU CODEX SUR LES MÉTHODES D'ANALYSE ET D'ÉCHANTILLONNAGE**

Trente-huitième session

Budapest, Hongrie, 8 - 12 mai 2017

La session se tiendra au Danubius Hotel Helia, Budapest, Hongrie,
du lundi 8 mai 2017 à 10 heures au vendredi 12 mai 2017.

Le Groupe de travail physique sur l'examen et la mise à jour de la norme CODEX STAN 234-1999 sur la confirmation des dispositions relatives aux méthodes d'analyse et plan d'échantillonnage aura lieu au même endroit, le dimanche 7 mai 2017, de 9 à 13 heures, et de 14 à 18 heures, respectivement.

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point de l'ordre du jour	Objet	<u>Cote du document</u>
	Ouverture de la session	
1.	Adoption de l'ordre du jour	CX/MAS 17/38/1
2.	Questions soumises au Comité par la Commission du Codex Alimentarius et d'autres organes subsidiaires	CX/MAS 17/38/2
3.	Confirmation des dispositions relatives aux méthodes d'analyse et plans d'échantillonnage figurant dans les normes Codex	CX/MAS 17/38/3
4.	Orientations sur la démarche-critères pour les méthodes qui utilisent une «somme de composants»	CX/MAS 17/38/4
5.	Critères de confirmation des méthodes biologiques permettant de détecter des substances chimiques préoccupantes	CX/MAS 17/38/5
6.	Examen et mise à jour des méthodes dans la Norme CODEX STAN 234-1999 (réponses à la lettre circulaire CL 2017/4-MAS)	CX/MAS 17/38/6
7.	Document d'information sur les exemples pratiques concernant le choix des plans d'échantillonnage appropriés (Réponses à la lettre circulaire CL 2017/5-MAS)	CX/MAS 17/38/7
8.	Proposition d'amendement des <i>Directives sur l'incertitude de mesure</i> (CAC/GL 54-2004)	CX/MAS 17/38/8
9.	Proposition d'amendement des <i>Directives générales sur l'échantillonnage</i> (CAC/GL 50-2004)	CX/MAS 17/38/9
10.	Rapport de la réunion inter-institutions sur les méthodes d'analyse	CRD
11.	Autres questions et travaux futurs	
12.	Date et lieu de la prochaine session	
13.	Adoption du rapport	

Tous les documents de travail et tout nouveau document non mentionné sur cet ordre du jour provisoire seront publiés sur la [page des réunions du site Internet du Codex](#) dès qu'ils seront disponibles. Cet ordre du jour provisoire ne sera pas mis à jour.

Les documents de travail ne seront pas imprimés et les délégués sont priés d'apporter à la réunion tous les documents qui leur ont été distribués.

NOTES RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point 3 de l'ordre du jour: Le groupe de travail physique abordera les méthodes d'analyse et les plans d'échantillonnage pour confirmation (CX/MAS 17/38/3), les questions découlant de la CAC et d'autres organes subsidiaires (CX/MAS 17/38/2) ainsi que toute autre question soulevée par le groupe de travail électronique sur l'examen et la mise à jour de la norme CODEX STAN 234-1999.

Le rapport du groupe de travail sera mis à disposition en tant que CRD 2, lors de la session et sera examiné sous ce point de l'ordre du jour.

Point 6 de l'ordre du jour: Le Groupe de travail physique sur l'examen et la mise à jour de la norme CODEX STAN 234-1999 se penchera sur les réponses à la lettre circulaire CL 2017/4-MAS et préparera des propositions supplémentaires pour examen sous ce point de l'ordre du jour. Le rapport du groupe de travail physique sera mis à disposition en tant que CRD 3.